

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CCAS DU 30 JUIN 2020

Le Centre Communal d'Action Sociale :

Installé dans ses fonctions pour le mandat 2020/2026.

- **Désigne** à l'unanimité des membres présents Madame Annie Mercier en qualité de vice-présidente.

- **Vote** le budget 2020 qui laisse apparaître l'excédent de 2019 soit 4921,94 € et la subvention de 5000 € attribuée par le budget communal ; c'est donc un montant de 9921,94 € dont dispose le CCAS pour mener des actions en 2020.

- **Décide** d'attribuer un bon d'achat de 20 € à chaque enfant domicilié dans la commune et âgé entre 10 et 18 ans en 2020.

Pour favoriser le commerce local, ces bons d'achat pourront être remis, au plus tard le 31 Octobre 2020, seulement dans les magasins du Cheylard et de Mariac dont liste ci-après :

Riou Chaussures, Super U, Intermarché, Green Valley, Boutière Loisirs, Isabelle Despert et Karine (Esthéticiennes) Perbet, Déco meuble, Capucine, Dolmazon et Cros (Papeteries), Arthur Martin, Boutique Altesse.

Ces magasins devront produire leur facture au CCAS accompagnée du bon d'achat, au plus tard le 15 Novembre 2020.

- **Réaffirme** sa volonté de collaborer avec les CCAS de Mariac, Dornas et le Chambon et en Septembre, si le contexte sanitaire le permet, il sera envisagé de mettre en place une action pour la semaine bleue consacrée aux seniors et de relancer l'action « D Marche » suspendue par le confinement.

Prochaine réunion : **Mardi 22 septembre à 19 heures 30**